



Compte rendu du CHSCT du 07/10/2019

1) Suivi des délibérations votées par le CHSCT en 2018 et en 2019 :

-Réponse de l'administration suite à l'avis formulé par les organisations syndicales sur le Programme Annuel de Prévention de la DSFP :

* La CGT a réitéré sa demande de communication concernant la réponse de la Direction de l'hôpital Tenon sur l'absence de dangerosité du point de rassemblement des exercices d'évacuation incendie.

* S'agissant de la porte des toilettes situés au 4ème étage, les services techniques de l'AP devaient revenir vers la DSFP en septembre 2019 afin de programmer une date d'intervention.

A ce jour, il n'y a eu aucune intervention. Une relance a été faite par le service logistique de la DSFP.

* Environnement lumineux :

Une commande de lampadaires sur pied ainsi que sur plan de travail est en cours. N'hésitez pas à en demander !

* Afin de répondre à un besoin de sécurisation exprimé par les agents dans le DUERP, un système d'alerte interne « sans appel police » en complément du système anti-agression existant va être prochainement installé au niveau de l'accueil des usagers.

Ce dispositif permettra de prévenir les responsables désignés en cas de difficultés.

-Harcèlement moral, sexuel et violences sexistes :

Le 25/04/2019, la DSFP informait les représentants du personnel en CHSCT qu'une session de sensibilisation sur le harcèlement moral, sexuel et violences sexistes allait être organisée à l'attention des chefs de service. Il leur appartiendrait ensuite de décliner l'information auprès de leurs agents.

A ce jour, il n'y a pas de calendrier précis concernant le déroulement de cette session.

2) Questions diverses :

-Selon la DSFP, il n'y a pas utilité pour les agents du service tiers payeurs à bénéficier du full internet pour accéder aux sites des mutuelles.

-La CGT a demandé à ce que les collègues DSFP affectés au SFACT puissent bénéficier du télétravail. La DSFP indique que les collègues DSFP ne peuvent pas en bénéficier pour une raison d'équité avec les agents de l'AP. Pour la CGT, cette réponse n'est pas satisfaisante dans la mesure où l'employeur n'est pas le même.

Pour la CGT Finances au CHS-CT

Fabrice EGALIS, Jamel MAZOUZI, Thierry MOREAU
Christophe MICHON, Pascal TOURKI, Laurence NORMAND